

CONSEIL D'ADMINISTRATION

655^e assemblée régulière Procès-verbal version officielle

25 novembre 2025, à 18 h 30
Salle AR-20 du Cégep de Valleyfield

| | |
|---------------------------|--|
| Membres présent(e)s | Mesdames Véronique Boisvert, Marie-Claude Côté, Lyne Demers, Julie Dunn, Camélia Houle, Michèle Kama (départ à 19h 50), Chantal Malouin, Isabelle Prégent et messieurs Jean-François Bolduc, James-William Caron, Marc-André D'Amour, Hugo Lachance, Etienne Leduc et Marc Rémillard |
| Membres absent(e)s | Mesdames Lucie Chiasson et Alexandra Claveau et monsieur Sébastien St-Amour |
| Sièges vacants | Représentant(e) du conseil régional des partenaires du marché du travail de la région Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire |
| Invité(e)s | Mesdames Marie Barrette, Édith Filiatrault, Amélie Mercier et messieurs Francis Bernard et Benoit Sauvé |
| Secrétaire de l'assemblée | Madame Geneviève Boileau |

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration
 - 3.1. Procès-verbal de la 653^e assemblée régulière
 - 3.2. Procès-verbal de la 654^e assemblée extraordinaire
 - 3.3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Correspondance
 - 4.1. Lettre de M. Érick Cyr, président du syndicat des enseignant(e)s – Nomination de Mme Dominique Leduc en remplacement de Mme Véronique Boisvert (fin de mandat)
 - 4.2. MES – Lettre du sous-ministre Sylvain Périgny – Permis d'études pour les étudiant(e)s internationaux
 - 4.3. MES – Lettre de la sous-ministre Esther Blais – Accès aux substances dangereuses (laboratoires)
5. Dépôt de documents
 - 5.1. Procès-verbal de la 985^e réunion régulière du comité exécutif
 - 5.2. Procès-verbal de la 2^e réunion régulière de la commission des études pour l'année 2025-2026
 - 5.3. Procès-verbal de la rencontre du comité sur les ressources humaines tenue le 3 juin 2025
 - 5.4. Procès-verbal de la rencontre du comité de gouvernance et éthique tenue le 5 septembre 2025
 - 5.4.1. Résultat du sondage de satisfaction – Formation sur les finances
 - 5.4.2. Formulaire d'autoévaluation des membres à compléter d'ici le CA du 3 février 2026

6. Résolutions en bloc
 - 6.1. Sanction des études DEC et AEC
 - 6.2. Modification à la grille de cours et révision du cahier de programme de Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle 243.D0
 - 6.3. Modification à la grille de cours du programme Techniques de laboratoire : Chimie analytique (210.A0)
 - 6.4. Adoption du cahier de programme de techniques de l'informatique (420.B0)
 7. Sujets pour adoption
 - 7.1. Adoption du rapport annuel 2024-2025
 - 7.2. Nomination d'un membre au comité sur les ressources humaines (fin de mandat de Mme Boisvert)
 - 7.3. Demande d'aide financière pour le projet de mise aux normes et d'adaptation des espaces d'accueil de la salle Albert-Dumouchel
 - 7.4. Acquisition d'ordinateurs de tables haute performance
 - 7.5. Acquisition d'équipements informatiques usagés du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Mandat 2023-7313-60
 8. Points d'information
 - 8.1. Reddition de compte publique à la Direction des technologies de l'information (DTI) pour 2024-2025
 - 8.2. Consultation – Bilan de mi-parcours du Plan stratégique 2023-2028
 - 8.3. Plan triennal des programmes techniques
 - 8.4. Du président
 - 8.4.1. Formation sur les violences à caractère sexuel
 - 8.5. Du directeur général
 - 8.5.1. Revue de presse du 15 octobre au 16 novembre 2025
 - 8.6. Du directeur des études
 - 8.6.1. Demandes d'admission à l'hiver 2026
 9. Date et heure de la prochaine assemblée : 3 février 2026 à 18 h 30, à la salle AR-20
 10. Clôture de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 18 h 30, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc. M. Bolduc remercie Mme Véronique Boisvert pour son implication puisqu'elle en est à sa dernière séance. Elle partage quelques mots de reconnaissance à l'égard des membres et signifie avoir apprécié son expérience depuis toutes ces années. Elle rappelle la pertinence de l'offre de la formation portant sur les finances et invite la Direction à reproposez des formations sous ce même format.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Bolduc dépose l'ordre du jour de la 655^e assemblée régulière du 25 novembre 2025 pour adoption.

Il est proposé par Mme Julie Dunn
Et appuyé par M. James-William Caron

A-655.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration

3.1. Procès-verbal de la 653^e assemblée régulière

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Isabelle Prégent
Et appuyé par M. Etienne Leduc

A-655.3.1

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 653^e assemblée régulière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2. Procès-verbal de la 654^e assemblée extraordinaire

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par M. Hugo Lachance
Et appuyé par Mme Michèle Kama

A-655.3.2

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 654^e assemblée extraordinaire soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3. Affaires découlant du procès-verbal

Ref.CA.654.3.1.

À la suite de la présentation des auditeurs externes et de la Direction des services administratifs des états financiers vérifiés 2024-2025, M. Rémillard informe les membres que le suivi des recommandations et des actions réalisées par l'équipe du Cégep seront partagés lors de la séance du conseil d'administration de février prochain.

4. Correspondance

**4.1. Lettre de M. Érick Cyr, président du syndicat des enseignant(e)s –
Nomination de Mme Dominique Leduc en remplacement de Mme Véronique Boisvert (fin de mandat)**

Les membres prennent connaissance de la correspondance. Mme Dominique Leduc se joindra aux membres du conseil d'administration.

4.2. MES – Lettre du sous-ministre Sylvain Périgny – Permis d'études pour les étudiant(e)s internationaux

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Etienne Leduc donne quelques précisions entourant les informations contenues dans la lettre. Il rappelle que c'est en lien avec le principe de quotas de permis d'études et les changements de modalités qui contraignent l'accès aux étudiant(e)s internationaux dans les cégeps.

4.3. MES – Lettre de la sous-ministre Esther Blais – Accès aux substances dangereuses (laboratoires)

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Etienne Leduc, directeur des études, précise que certains laboratoires au sein du Cégep peuvent contenir des substances dangereuses; cela sera ajouté aux processus internes pour mieux contrôler les accès et accorder une vigilance sur ces aspects, mais la situation ne peut pas être sans risque. Il est également rappelé que des formations SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) sont en cours dans l'organisation.

5. Dépôt de documents

5.1. Procès-verbal de la 985^e réunion régulière du comité exécutif

Les membres prennent connaissance du procès-verbal. Aucun suivi n'est requis.

5.2. Procès-verbal de la 2^e réunion régulière de la commission des études pour l'année 2025-2026

Les membres prennent connaissance du procès-verbal. Aucun suivi n'est requis.

5.3. Procès-verbal de la rencontre du comité sur les ressources humaines tenue le 3 juin 2025

Les membres prennent connaissance du procès-verbal. Mme Véronique Boisvert, présidente du comité, résume la dernière rencontre qui s'est tenue le 21 novembre dernier. Parmi les sujets abordés, il a été question de la Politique de prévention et de gestion du harcèlement et de la procédure qui en découle. De plus, les résultats du sondage bien-être, découlant des indicateurs du Plan stratégique, ont été présentés par l'équipe des ressources humaines. Les données étaient relativement stables et favorables dans plusieurs questions. Des défis ont été notés sur la charge de travail et le stress pour certains groupes notamment. Près de 200 répondant(e)s ont complété le sondage, une hausse de participation par rapport au dernier sondage, tenu en 2023.

5.4. Procès-verbal de la rencontre du comité de gouvernance et éthique tenue le 5 septembre 2025

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

5.4.1. Résultat du sondage de satisfaction – Formation sur les finances

M. Marc-André D'Amour, président du comité de gouvernance et éthique, invite les membres à prendre connaissance des résultats du sondage suivant la formation portant sur les finances qui a eu lieu le 24 octobre dernier.

5.4.2. Formulaire d'autoévaluation des membres à compléter d'ici le CA du 3 février 2026

M. Marc-André D'Amour, président du comité de gouvernance et éthique, invite les membres à remplir le sondage annuel qui sert à alimenter la grille de compétences des membres du CA. Cet outil est utilisé pour faciliter le recrutement des membres et est suivi par le comité de gouvernance et d'éthique.

6. Résolutions en bloc

6.1. Sanction des études DEC et AEC

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour un(e) étudiant(e) qui se voit décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- un(e) étudiant(e) à l'automne 2025

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et le directeur des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiant(e)s dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les cinq étudiant(e)s qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- deux étudiant(e)s à l'hiver 2025 ;
- deux étudiant(e)s à l'été 2025 ;
- un(e) étudiant(e) à l'automne 2025

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiant(e)s méritant(e)s.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Etienne Leduc
Et appuyé par M. James-William Caron

A-655.6.1

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE directeur des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiant(e)s finissant(e)s. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 25 novembre 2025, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS, DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux cinq (5) étudiant(e)s finissant(e)s dont les noms figurent dans les lots suivants : VL202511201; et déposé à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Modification à la grille de cours du programme Techniques de laboratoire : Chimie analytique (210.A0)

Le Cégep de Valleyfield a reçu, en 2021, l'autorisation du ministère de l'Éducation Supérieure d'offrir le programme de Technologie du génie électrique : Automatisation et contrôle (243.D0) en remplacement du programme de Technologie de l'électronique industrielle (243.C0).

Le nouveau programme a entraîné les modifications suivantes au cahier de programme :

- ajout de nouvelles compétences en robotique qui représente maintenant 1/5 de la formation ;
- retrait de certaines compétences, et mise à jour d'autres, en instrumentation qui représente maintenant 1/5 de la formation ;
- mise à jour des compétences en automatisation et en électricité qui représentent chacune 1/4 de la formation.

De plus, après trois ans d'implantation, le comité de programme est arrivé au constat qu'il est difficile pour des étudiant(e)s avec (e)cheminement particulier, de réaliser l'épreuve synthèse de programme (ESP) tel que prévu dans la grille de cours. Lors de l'ESP, l'étudiant(e) doit réaliser un projet mettant en œuvre les quatre domaines du programme. Or, avec la grille actuelle, un(e) étudiant(e) est obligé(e) de prendre les trois cours en même temps pour réaliser ce projet. Sinon, L'ESP se voit amputer d'un ou de plusieurs des domaines spécifiques, ce qui est incohérent avec le profil du diplômé(e) prévu.

Afin de garder une ESP cohérente avec le profil du diplômé(e), quel que soit le cheminement de l'étudiant(e), le comité de programme souhaite apporter les modifications suivantes à la grille de cours :

- trois cours (6B6, 6D6, 6F6), anciennement porteurs de l'épreuve synthèse, passent de 90 h à 75 h ;
 - ces trois cours sont donnés en intensif sur 12,5 semaines ;
- création d'un cours intitulé « Projet synthèse » de 45 h ;
 - ce cours devient le cours porteur de l'épreuve synthèse ;
 - les trois cours précédents deviennent préalables relatif à ce cours ;
 - ce cours est donné en intensif sur 2,5 semaines à raison de 18 h par semaine.

Ces modifications à la grille de cours entraînent l'ajout d'une description pour le « Projet synthèse » dans le nouveau cahier de programme.

Considérant la présentation et l'approbation de la grille de cours révisée en comité de programme le 10 septembre 2025 ;

Considérant l'approbation par l'Organisation scolaire des changements proposés à la grille de cours ;

Considérant la présentation et l'approbation par le comité de programme, du cahier de programme reflétant les changements à la grille de cours et le nouveau devis ministériel ;

Considérant l'avis favorable de la commission des études le 12 novembre 2025 ;

Il est proposé par M. Etienne Leduc
Et appuyé par M. James-William Caron

A-655.6.2

D'ADOPTER LE CAHIER DE PROGRAMME RÉVISÉ et la grille de cours révisée du programme de Technologie du génie électrique : Automatisation et contrôle (243.D0) tel que déposé au conseil d'administration du 25 novembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. Adoption du cahier de programme de techniques de l'informatique (420.B0)

La session trois comptant 35 heures, il est difficile de concevoir un horaire où tous les cours sont offerts en présentiel. La session cinq, pour sa part, compte 30 heures. Afin de favoriser la persévérance étudiante, le comité de programme souhaite apporter les modifications suivantes :

- déplacer un cours d'éducation physique de la session trois à la session cinq ;
- rééquilibrer les charges horaires des sessions trois et cinq, qui passeraient respectivement à 33 heures et 32 heures.

Considérant la présentation et l'approbation en comité de programme des changements proposés à la grille de cours, au mois d'octobre 2025 ;

Considérant l'approbation par l'organisation scolaire des changements proposés à la grille de cours ;

Considérant l'avis favorable de la commission des études le 12 novembre 2025 ;

Il est proposé par M. Etienne Leduc
Et appuyé par M. James-William Caron

A-655.6.3

D'ADOPTER LA GRILLE DE COURS RÉVISÉE DU programme de Techniques de laboratoire : Chimie analytique (210.A0) tel que déposé au conseil d'administration du 25 novembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sujets pour adoption

7.1. Adoption du rapport annuel 2024-2025

Mme Geneviève Boileau, directrice des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications (DACDIC), présente le point.

En vertu de l'article 27.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Cégep doit, au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, transmettre au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit notamment faire état des activités en lien avec le Plan stratégique. D'autres éléments obligatoires sont spécifiés par le ministère et ont été inclus dans le rapport 2024-2025.

Le ministère a mis en place un système électronique afin d'effectuer la reddition de comptes en lien avec les éléments obligatoires. Le document qui vous sera présenté est le résultat de l'entrée des données dans ce système, incluant les pièces jointes le cas échéant.

Par ailleurs, le Cégep produit également une version pour diffusion publique qui fait l'objet d'un montage graphique. Cette version contient tous les éléments

obligatoires, mais inclut également d'autres informations pertinentes permettant le rayonnement du Cégep. Cette version est également déposée aux membres.

M. Bolduc salue l'excellent travail graphique du document encore une fois cette année et remercie l'équipe de la DACDIC (Directino des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications) pour ce beau travail.

Il est proposé par Mme Isabelle Prigent
Et appuyé par Mme Lyne Demers

A-655.7.1

D'ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL DU CÉGEP DE Valleyfield pour l'année 2024-2025 tel que déposé lors du conseil d'administration du 25 novembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Nomination d'un membre au comité sur les ressources humaines (fin de mandat de Mme Boisvert)

Monsieur Jean-François Bolduc, président, présente le point.

En juin 2024, le conseil d'administration adoptait la création du comité statutaire portant sur les ressources humaines.

Comme spécifié au sein de la Charte du comité, le comité des ressources humaines doit être formé d'un minimum de cinq (5) membres du conseil d'administration :

- Trois membres provenant de l'externe, dont obligatoirement le président ou le vice-président du conseil;
- Deux membres provenant de l'interne, dont obligatoirement le directeur général.

À la suite de la fin de mandat de Mme Véronique Boisvert au sein du conseil d'administration le 25 novembre 2025, un siège dédié à un membre provenant de l'interne deviendra vacant. Une personne doit donc être nommée pour combler ce siège. Tel que le prévaut la Charte, cette personne doit posséder, ou s'efforcer d'acquérir, des compétences en ressources humaines suffisantes. Une fois constitué, le comité se nommera un(e) président(e). Au moins deux rencontres doivent se tenir annuellement.

Considérant la fin de mandat au conseil d'administration de Mme Véronique Boisvert le 25 novembre 2025, laissant vacant un siège destiné à un membre de l'interne;

Considérant que le directeur général siège d'office à titre de membre de l'interne;

Considérant la volonté des membres d'avoir des opportunités pour participer activement à l'amélioration des pratiques de gouvernance du conseil d'administration;

Il est proposé par Mme Chantal Malouin
Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-655.7.2

DE NOMMER Mme Lucie Chiasson à siéger au comité
statutaire des ressources humaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3. Demande d'aide financière pour le projet de mise aux normes et d'adaptation des espaces d'accueil de la salle Albert-Dumouchel

En l'absence Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs, M. Marc Rémillard, directeur général, présente le point.

Le 26 novembre 2024, le conseil d'administration du Cégep de Valleyfield adoptait l'entente concernant l'utilisation de la Salle Albert-Dumouchel avec Valspec et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield (résolution no. A644.7.1) d'une durée de vingt-deux (22) ans. Cette entente identifie notamment des travaux d'améliorations locatives à réaliser en contrepartie d'un loyer pour Valspec.

Le ministère de la Culture et des Communications a lancé à l'automne 2025 un nouvel appel à projets dans le cadre de son programme Aide aux immobilisations. Cet appel à projets favorise des initiatives de maintien d'infrastructures et d'amélioration de l'accessibilité universelle. Les projets déposés doivent présenter un coût maximal de 5 M\$, dont jusqu'à 50 % des dépenses peuvent être admissibles à la subvention.

Dans cette optique, Valspec a mandaté la firme MDTP atelier d'architecture afin de réaliser un audit technique de mises aux normes et d'adaptation des espaces d'accueil pour les locaux utilisés par Valspec.

Cet audit a permis d'identifier un projet d'un coût total estimé à 4 554 675 \$ (avant taxes) pour les mises aux normes et l'adaptation des espaces d'accueil avec la portée suivante :

- Remplacement complet du système d'éclairage de la Salle Albert-Dumouchel;
- Réfection complète du parvis existant à l'avant;
- Réfection des terrasses extérieures et des murets périphériques existants;
- Remplacement du revêtement de plancher de la scène (Salle Albert-Dumouchel et Cabaret d'Albert);
- Accessibilité de l'entrée principale pour les personnes à mobilité réduite via l'ajout d'une rampe d'accès extérieur;
- Accessibilité de la Salle Albert-Dumouchel via l'ajout d'un monte-personne reliant la billetterie et la salle de spectacles.

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications dispose d'un programme d'aide financière et que toute demande doit être déposée par le propriétaire de l'immeuble;

Considérant que le Cégep et le diffuseur Valspec souhaitent réaliser le projet de mises aux normes et d'adaptation de la Salle Albert-Dumouchel au montant estimé à 4 554 675 \$ (avant taxes);

Considérant que le Cégep reconnaît les travaux d'améliorations locatives ciblés comme prioritaires parmi les éléments admissibles au programme d'aide financière;

Considérant que Valspec, dans le cadre de l'entente tripartite existante avec le Cégep et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield au sujet de l'utilisation de la Salle Albert-Dumouchel, s'engage à assumer une part estimée à un minimum de 50 % du coût total de projet ou à trouver des bailleurs de fonds qui financeront la part du projet non couverte par la subvention du ministère de la Culture et des Communications, incluant toute hausse éventuelle du coût du projet, et ce, peu importe sa cause;

Considérant que Valspec assumera toute hausse du budget de fonctionnement de l'infrastructure culturelle qui serait générée par le projet;

Considérant que le Cégep évalue la faisabilité de déléguer la gestion du projet à Valspec avec un droit de regard sur la portée des travaux, leur réalisation ainsi que sur toutes modifications à leur planification;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Côté
Et appuyé par Mme Isabelle Prigent

A-655.7.3

DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE représentant 50 % du coût total du projet décrit ci-haut, dans le cadre du volet 2.2 du programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications.

DE MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU Cégep de Valleyfield, monsieur Marc Rémillard, pour signer toute documentation officielle, incluant la convention d'aide financière à intervenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4. Acquisition d'ordinateurs de tables haute performance

M. Benoit Sauvé, directeur des technologies de l'information, présente le point.

Le Cégep doit procéder au remplacement des ordinateurs de deux laboratoires informatiques :

- Un laboratoire en Arts

- Un laboratoire en Technologie du génie mécanique

Ces deux environnements ont actuellement des appareils qui ne répondent plus efficacement aux besoins des étudiant(e)s et qui devaient être changés l'été prochain. Nous devançons donc leur remplacement pour éviter des problèmes majeurs au cours de la session d'hiver 2026. Ces laboratoires informatiques nécessitent des ordinateurs offrant une performance supérieure aux modèles standard, en raison des logiciels spécialisés plus exigeants en termes de composantes matérielles.

Il faut donc acquérir un total de 42 ordinateurs de table haute performance au coût unitaire de 2763 \$ pour un coût total avant taxes de 116 046 \$.

Nous retrouvons ces équipements auprès du CAG (Centre d'acquisitions gouvernementales) dans l'entente 2023-7525-50 auquel le Cégep de Valleyfield participe. C'est le fournisseur Dell Canada qui est actuellement autorisé dans cette entente.

Quelques questions sont posées par les membres. Des explications sont données sur le fonctionnement du Centre d'acquisitions gouvernementales. Le Cégep ne peut pas choisir le fournisseur. Le Cégep possède déjà les licences à installer. Les ordinateurs désuets sont acheminées à des organisations spécialisées dans le reconditionnement des ordinateurs.

Considérant que nous avons les montants nécessaires dans l'annexe budgétaire I016, MAOB RI (Ressources informationnelles);

Considérant les besoins urgents des départements d'Arts et de Technique de génie mécanique;

Considérant que les équipements proposés par l'entente du CAG (Centre d'acquisitions gouvernementales) répondent aux besoins du Cégep;

Il est proposé par Mme Julie Dunn
Et appuyé par Mme Lyne Demers

A-655.7.4

D'autoriser l'acquisition d'ordinateurs de tables haute performance au montant maximal de 116 046 \$ avant taxes auprès de Dell Canada, fournisseur autorisé par le CAG.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5. Acquisition d'équipements informatiques usagés du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Mandat 2023-7313-60

M. Benoit Sauvé, directeur des technologies de l'information, présente le point.

Afin de répondre aux besoins d'ajouts et de renouvellement d'équipements informatiques pour la prochaine année, le Cégep de Valleyfield aimerait procéder

à l'acquisition d'équipements usagés en adhérant au mandat 2023-7313-60, équipements informatiques usagés, du CAG (Centre d'acquisitions gouvernementales), qui est en cours jusqu'au 28 février 2027. Étant donné les budgets d'investissement plafonnés, ce mandat nous permettrait de remplacer plus d'ordinateurs.

Les besoins du Cégep pour l'année 2025-2026 en équipements informatiques usagés se situent au niveau des ordinateurs de table, des ordinateurs portables, des écrans ainsi que des sacs à dos et il consiste à les acquérir selon la répartition suivante :

| Description | Quantité estimée | Prix unitaire estimé | Total |
|---|------------------|----------------------|----------|
| Ordinateurs de table (14 ^e génération) | 20 | 700\$ | 14 000\$ |
| Portables (14 ^e génération) | 60 | 900\$ | 54 000\$ |
| Écrans 21-22 po | 20 | 100\$ | 2 000\$ |
| Sacs à dos | 60 | 30\$ | 1 800\$ |

Ces quantités représentent une portion réduite de nos besoins, mais elles nous permettront de procéder une première fois avec des équipements usagés pour des besoins précis. Le montant total que nous souhaitons mandater est estimé à 71 800 \$, avant taxes.

À la fin de la présentation, il est précisé que le Cégep a la confirmation que ces ordinateurs sont disponibles. Ce sont des équipements remis à neuf, avec garanties, qui ont une durée de vie d'au moins quatre ou cinq ans. Cette acquisition servirait pour une flotte sur chariot. Au total, environ 1800 ordinateurs dont 800 portables circulent au sein du Cégep et ses centres d'études.

Considérant que les équipements usagés proposés par l'entente du CAG répondent aux besoins du Cégep;

Considérant la recommandation favorable de la Direction des technologies de l'information;

Considérant que ce mandat sera financé par l'annexe budgétaire I016, MAOB, portion RI (Ressources informationnelles);

Considérant que le Cégep de Valleyfield doit obtenir l'autorisation de son dirigeant pour se joindre à un regroupement en conformité avec la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics ;

Il est proposé par Mme Michèle Kama
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-655.7.5

D'AUTORISER LE CÉGEP DE VALLEYFIELD À DÉPOSER une demande au Centre d'acquisitions gouvernementales d'adhérer à un regroupement d'organismes publics dont le contrat est en cours

d'exécution pour acquérir des équipements informatiques usagés d'une valeur estimée de 71 800 \$ pour la période du 6 janvier 2026 au 28 février 2027, le tout en conformité avec le contrat du Centre d'acquisitions gouvernementales numéro 2023-7313-60, équipements informatiques usagés.

ET DE DÉLÉGUER LE POUVOIR À MONSIEUR Marc Rémillard, directeur général, à signer ladite demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Points d'information

8.1. Reddition de comptes publique à la Direction des technologies de l'information (DTI) pour 2024-2025

M. Benoit Sauvé, directeur des technologies de l'information, présente le point à l'aide d'un PowerPoint, pour faire le bilan de la reddition de comptes de la DTI. C'est un bilan au 30 juin 2025. Plusieurs réalisations ont été menées par l'équipe, tant sur le plan de la cybersécurité que sur le plan techno pédagogique. Plusieurs processus ont été revus pour rehausser les solutions applicatives. Des échanges ont lieu avec les membres. Il est expliqué qu'il y a beaucoup de travaux réalisés, et pour atteindre un niveau complètement optimal, cela prendrait énormément de temps, de ressources et de budget. M. Sauvé précise que très peu voire aucune organisation peut atteindre un niveau de sécurité 5, sauf exception.

8.2. Consultation – Bilan de mi-parcours du Plan stratégique 2023-2028

M. Marc Rémillard, directeur général, et Mme Geneviève Boileau, directrice à la DACDIC, présentent le point.

Le Plan stratégique 2023-2028 est à l'étape de mi-parcours après avoir été adopté lors de l'assemblée du 13 juin 2023. Pour ce faire, la Direction du Cégep s'est adjointe de l'expertise de la consultante Marie-Claude Larrivée, spécialisée dans le domaine. Mme Larrivée a accompagné l'équipe du Cégep pour l'ensemble de la démarche d'élaboration du Plan stratégique 2023-2028 et son expertise a été grandement appréciée et utile.

Pour mener à terme la démarche d'élaboration du bilan mi-parcours du Plan stratégique 2023-2028, le devis d'élaboration a été soumis aux consultations de certaines instances, dont l'équipe de gestion, la commission des études et le comité consultatif du plan stratégique. Ce devis a ensuite été adopté lors du conseil d'administration du 16 juin 2025.

Depuis, les travaux du bilan se sont amorcés à l'automne avec la consultante et le comité de pilotage, composé du directeur général, M. Marc Rémillard, du directeur des études, M. Etienne Leduc, ainsi que de la directrice de la DACDIC, Mme Geneviève Boileau. La complétion du tableau de bord des indicateurs a

également été réalisée avec l'ensemble des directions et services, et le soutien de ressources professionnelles au sein de la Direction des études.

Ce bilan de mi-parcours du Plan stratégique (PS) 2023-2028, déposé aux membres du conseil d'administration pour consultation, permet de porter un regard rétrospectif, global et critique sur les deux premières années de sa mise en œuvre, de même que d'envisager la suite de son déploiement d'ici 2028. Il poursuit 4 objectifs :

- Évaluer les premiers effets du Plan stratégique;
- Apprécier la contribution de la mise en œuvre aux premiers effets observés;
- Évaluer la mise en œuvre du Plan stratégique;
- Actualiser le Plan stratégique 2023-2028, si c'est requis.

La consultation impliquera plusieurs instances au courant des prochaines semaines dans le but d'adopter le bilan final à l'hiver 2026 (séance de mars). La démarche avec les membres du CA se tiendra sous forme de plénière. M. Rémillard et Mme Boileau animent les échanges, en collaboration avec M. Leduc ainsi que M. François Sauvé, directeur adjoint aux études. Les propositions émanant de la consultation seront partagées à la consultante à la fin des consultations. Les membres sont favorables à la proposition présentée et saluent les beaux résultats pour plusieurs indicateurs. Des ajustements sont proposés sur certains volets de l'analyse présentée.

8.3. Plan triennal des programmes techniques

M. Etienne Leduc, directeur des études, présente le point. Des documents sont présentés. Il est détaillé notamment le cycle des programmes qui seront à réviser. Des membres de la Direction des études participent à certains travaux nationaux. Un procédurier pour suivre les révisions de programme a été implanté et est appliqué pour aider à suivre l'ensemble des démarches à l'interne. Il faut toutefois gérer le volume de travail que ces démarches engendrent. Lors des bilans d'implantation, il est notamment souligné que les entreprises et partenaires sont consultés.

8.4. Du président

8.4.1. Formation sur les violences à caractère sexuel

M. Bolduc rappelle aux membres de compléter la formation acheminée par la nouvelle plateforme informatique BRIO.

Parmi les autres sujets, M. Bolduc informe les membres de sa participation à la dernière édition de l'événement de financement Vins et causerie, au profit de la Fondation du Cégep. Il a grandement apprécié sa soirée; au total, plus de 65 000 \$ ont été amassés.

M. Bolduc informe que Ali Excavation, entreprise partenaire de la Fondation au sein de la Campagne « Investissez dans les génies

d'ici », a fait faire une visite aux étudiant(e)s du Cégep en Génie civil dans leurs installations.

Finalement, il invite les membres à lire le récent article de La Presse au sujet de Julie Roussil, enseignante en philosophie, où sont présentées quelques-unes de ses pratiques pédagogiques innovantes, notamment avec l'initiative du cours « Philo-Plein air ».

8.5. Du directeur général

8.5.1. Revue de presse du 15 octobre au 16 novembre 2025

M. Rémillard invite les membres à prendre connaissance de la revue de presse.

Il partage quelques informations, dont l'invitation acheminée aux membres à participer à Cégeps en spectacle - édition locale, qui aura lieu le 5 décembre.

Finalement, il informe que des délais sont de plus en plus importants avec l'entrepreneur responsable des travaux au campus principal et des démarches juridiques sont en cours. D'autres enjeux avec d'autres fournisseurs s'additionnent aux délais rencontrés. Des suivis rapprochés sont en cours et la Direction générale suit le dossier de près avec la Direction des services administratifs. La relocalisation du programme de Génie mécanique est à nouveau reportée alors qu'initialement, c'était prévu au 30 mai 2025. Des échanges ont lieu entourant ce dossier.

8.6. Du directeur des études

8.6.1. Demande d'admission à l'hiver 2026

M. Leduc présente un tableau résumant les dernières statistiques. Parmi les faits saillants, au campus de Saint-Constant, une hausse est observée dans le programme de Sciences humaines. En Techniques d'administration et de gestion, les demandes sont également supérieures par rapport à la même période l'an dernier. Par ailleurs, il informe les membres que des mesures de contrôle sont en place afin de s'assurer que les admissions soient limitées dans certains programmes pour maintenir un certain niveau de disponibilités lors des admissions de l'automne 2026. Les données incluent également les mouvements internes et de d'autres cégeps.

9. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 3 février 2026 à 18 h 30, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield. Une séance extraordinaire du conseil d'administration est à prévoir avant les Fêtes pour quelques sujets.

10. Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Véronique Boisvert
Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-655.10

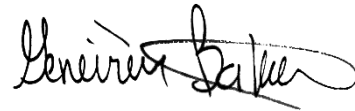
DE CLORE LA 655^e ASSEMBLÉE régulière du conseil
d'administration à 21 h 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA655



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée